

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

52502

Déclaration de Maladie : N° P19-0019928

 Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 09394 Société : RAN

 Actif **Pensionné(e)** **Autre :**

Nom & Prénom : Ben Addou Youssef Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16 Oct 2020

Nom et prénom du malade : Ben Addou Youssef, Fâlikha-tchra Age : 20

Lien de parenté :

 Lui-même **Conjoint** **Enfant**

Nature de la maladie : Sémalose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Car Le : 16 Oct 2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1er Oct 2020 8	(S)		300,00 Dhs	Pr. H. BENCHIKI Dermatologie - Vénérologie Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam Casablanca - Tel: +212 05 22 35 00 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAHJAJMA Nadia ZEIN MAMA Rue de P.L. - Avenue Taghazout Casablanca - Tel.: 05 22 20 28 67	10/10/2020	57200

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
L ABORATOIRE TOULZANT CINE 50 Bd Ain Leuhjate Casablanca Tél: 05 22 47 49 49 / 05 22 41 52 74	13.10.2016	B: 190 H.C. 115	280,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pr. H. BENCHIKHI

Dermatologie - Vénérologie

Ex Chef de service au CHU Ibn Rochd

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

أستاذة حكيمة بنشيخي

الأمراض الجلدية والتناسلية

رئيسة سابقة لقسم أمراض الجلد بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le 10.10.2020

Mme BEN ADDOU IDRISI Fatima Zahra

28900X2

1 CURACNE 20 mg caps molle Gé : B/30



Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Ql Zenata Ain sebas Casablanca
Curacne 20mg cap molle b30
P.P.V : 289,00 DH

118001 180721

Une capsule par jour pendant un mois au cours du déjeuner

2 ADDAX Stick réparateur lèvres Etui/4g

A appliquer sur les lèvres plusieurs fois par jour

3 GRACIAL

1er comprimé le 1er jour des prochaines règles puis 1 comprimé par jour pendant 22 jours puis arrêt 8 jours puis 2ème plaquette selon le même schéma
A prendre durant toute la durée du traitement et encore deux mois après

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
Ql Zenata Ain sebas Casablanca
Curacne 20mg cap molle b30
P.P.V : 289,00 DH

6 118001 180721

CURACNÉ® 20 mg
جراكي 20 ملجم

578,00

Pr. H. BENCHIKHI
Dermatologie - Vénérologie
Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca - Tel: +212 05 22 85 00 00

cialités

-Allergologie
Vénériennes
esthétique
Laser cutané

Cabinet privé

Résidence Amsterdam
Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterd
Casablanca (au-dessus de Mc
C 05 22 85 00 00 / 05 22 80 02 0
I.C.E.: 001809642000021 - INPE :

hb.benchikhi@gmail.com

جراكي 20
CURACNÉ® 20 mc

Pr. H. BENCHIKHI

Dermatologie - Vénérologie

Ex Chef de service au CHU Ibn Rochd

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

أستاذة حكيمة بنشيخي

الأمراض الجلدية و التنايسية

رئيسة سابقة لقسم أمراض الجلد بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le **10 Octobre 2020**

Mme BEN ADDOU IDRISI Fatima Zahra

- Transaminases
- Cholestérol
- Triglycérides



Spécialités

Dermato-Allergologie
Maladies Vénériennes
Dermatologie esthétique
Laser cutané

Cabinet privé

Résidence Amsterdam
Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca (au-dessus de Mc Donald's)
05 22 85 00 00 / 05 22 80 02 02
I.C.E.: 001809642000021 - INPE : 091028167

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

FACTURE N° : 201013222

Casablanca le 13-10-2020

INPE :



Mlle Fatim Zahra BEN ADDOU IDRISI

Date de l'examen : 13-10-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B

Total des B : 190

TOTAL DOSSIER : 280.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent quatre-vingts dirham

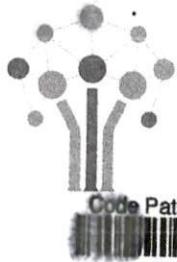
LABORATOIRE TOUZANI RACINE
 50 Bd Aïn Taoujte Casablanca
 Tél.: 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujte, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoire@litr@gmail.com

INPE : 093061422 Patente : 35652203 ICF : 18744872 CNSS : 5412222



LABORATOIRE
TOUZANI
RACINE

Code Patient 200911014



Prélèvement du : 13-10-2020
au labo à 11:45

Demande N° : 201013222

Edition : 19-10-2020

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

Mlle BEN ADDOU IDRISI Fatim Zahra

Prescripteur : Pr BENCHIKHI HAKIMA

BIOCHIMIE SANGUINE

Cholestérol total

(Technique enzymatique - Roche)

1,78 g/l
4,60 mmol/L

(1,30-2,00)
(3,36-5,17)

Triglycérides

(Technique enzymatique - Roche)

0,61 g/L
0,70 mmol/L

(0,35-1,50)
(0,40-1,71)

Transaminases GPT (ALAT)

(Technique enzymatique à 37°, Roche)

8 UI/L

(10-40)

Transaminases GOT (ASAT)

(Technique enzymatique à 37°, Roche)

18 UI/L

(10-38)

Demande validée biologiquement par Dr TOUZANI

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd Aïn Taoujoute Casablanca
Tél.: 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujoute, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com

INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323